



GRUPE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE  
DES SOMMETS (GRIC)  
Deuxième réunion ordinaire de 2024  
2 mai 2024  
Washington, DC, États-Unis

OEA/Ser.E  
SIRG/O.2/doc.73/24 rev.1  
30 mai 2024  
Original : espagnol

## RAPPORT FINAL

La deuxième réunion ordinaire du Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des sommets (GRIC) s'est tenue le jeudi 2 mai dans la salle Simon Bolívar, situé dans le bâtiment principal de l'Organisation des États Américains (OEA)<sup>1</sup>. Dans le cadre de cette réunion, les priorités thématiques de la région ont été abordées, ainsi que les défis, les enjeux et les opportunités liés au Dixième Sommet. Par ailleurs, les résultats des dernières réunions ministérielles interaméricaines ont été présentés, et le calendrier et la méthodologie de travail proposés par le gouvernement de la République dominicaine en qualité de présidence du Dixième Sommet des Amériques ont été examinés et approuvés. La liste des participants a été publiée dans le document [GRIC/O.2/doc.72/24](#).

### 1. Ouverture

La réunion a commencé par une intervention du vice-ministre des Affaires étrangères, l'ambassadeur Rubén Silié, coordinateur national des sommets de la République dominicaine et président du GRIC, et de M. Luis Almagro, secrétaire général de l'OEA. L'ambassadeur James Lambert, secrétaire aux questions continentales de l'OEA, s'est également exprimé. Le président du GRIC a souligné que, depuis sa création en 1994, le processus des sommets a été intimement lié au renforcement, à l'exercice effectif et à la consolidation de la démocratie dans la région. Il a fait remarquer que la démocratie en tant que forme de gouvernement et de conceptualisation de l'exercice du pouvoir n'est pas seulement confrontée à de sérieuses menaces, mais qu'elle fait également l'objet d'un ressentiment de la part de la population. Par ailleurs, il a souligné que le niveau remarquable de développement économique atteint dans la région ne s'est pas traduit par une diminution proportionnelle des inégalités sociales. C'est précisément cette lacune qui est à l'origine de l'augmentation des niveaux de violence et de polarisation, et qui favorise l'émergence de dirigeants autoritaires qui, dans certains cas, finissent par prendre le dessus sur des institutions solides. Dans ce contexte, il a appelé les délégations à contribuer au processus des Sommets des Amériques pour préserver et renforcer la communauté démocratique de l'hémisphère. L'allocation d'ouverture du président du GRIC a été publiée dans le document [SIRG/O.2/INF.45/24](#).

---

1. L'ordre du jour et le calendrier ont été publiés sous les cotes [SIRG/O.1/doc.69/24](#) et [SIRG/O.1/doc.70/24](#) respectivement.

Le secrétaire général de l'OEA a reconnu que les Sommets des Amériques étaient des occasions cruciales de parvenir à un consensus politique au plus haut niveau sur le continent et de relever les défis qui s'y posent. Près de trois décennies après le premier sommet, il a mis en avant les résultats obtenus en matière de gouvernance démocratique, de lutte contre la corruption, de santé, de protection de l'environnement et d'énergie, ainsi que la participation de divers acteurs, notamment les États, la société civile et le secteur privé. Il a appelé les acteurs du processus des Sommets à faire de la réflexion et de l'inclusion les fondements de la préparation du prochain Sommet à Punta Cana, qui débouchera sur un programme qui bénéficiera à l'ensemble du continent. L'intervention du Secrétaire général de l'OEA a été publiée dans le document [GRIC/O.2/INF.46/24](#).

Le secrétaire aux questions continentales de l'OEA a souligné le rôle du Secrétariat aux Sommets des Amériques de l'OEA dans le processus des Sommets, en tant que secrétariat technique et mémoire institutionnelle. En vue du Dixième Sommet, il a indiqué que le Secrétariat appuierait et conseillerait la Présidence ainsi que les États participants à toutes les étapes du processus afin d'atteindre les objectifs proposés. En ce qui concerne le Groupe de travail mixte sur les Sommets (GTCC), il a mis l'accent que le fait que les travaux se poursuivront avec les douze autres entités qui composent le Groupe en les encourageant à continuer à apporter leurs contributions. Il a également affirmé que des efforts seraient consentis afin de maintenir la participation active des organisations de la société civile et des acteurs sociaux. Les propos du secrétaire ont été publiés dans le document [GRIC/O.2/INF.47/24](#).

## **2. Présentations des priorités thématiques de la région par les institutions du groupe de travail mixte sur les Sommets**

La Banque interaméricaine de développement (BID) a abordé les priorités thématiques de la région dans le cadre de sa stratégie institutionnelle. Cette stratégie a trois objectifs principaux : la lutte contre la pauvreté et les inégalités, la lutte contre le changement climatique et la promotion d'une croissance régionale durable. Pour atteindre ces objectifs, sept domaines d'intervention ont été définis : la protection sociale et le développement du capital humain ; l'égalité des sexes et l'inclusion de divers groupes de population ; les capacités institutionnelles, l'État de droit et la sécurité des citoyens ; la biodiversité, le capital naturel et l'action climatique ; les infrastructures durables, résilientes et inclusives ; le développement productif et l'innovation dans le secteur privé ; et l'intégration régionale. La BID a indiqué que ces priorités sont alignées sur les objectifs du processus des Sommets. Se fondant sur les recommandations présentées lors de la phase préparatoire du Neuvième Sommet, une version révisée mettant à jour les priorités thématiques de la région sera produite. Par ailleurs, en sa qualité de coordinateur du Dialogue commercial des Amériques (DCA), qui facilite la participation du secteur privé au processus des Sommets avec la participation de plus de 400 entreprises du continent au sein de neuf groupes de travail, elle s'est engagée à continuer de renforcer le Dialogue en vue du Dixième Sommet des Amériques. Il a conclu en remerciant la présidence de la confiance qu'elle lui a accordée pour la tenue du Sommet des entreprises en assurant une communication fluide entre les deux processus.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a déclaré que la région traversait plusieurs crises simultanées susceptibles d'aggraver les inégalités historiques. Tout d'abord, elle a évoqué la crise liée au faible taux de croissance de la région, avec une moyenne de 0,8 % par an au cours des dernières années. Cette tendance structurelle nuit à la création d'emploi et à leur qualité. Pour inverser la tendance, la région doit intensifier les

politiques de développement productif en mettant l'accent sur les secteurs stratégiques et dynamiques et en menant des politiques visant à promouvoir l'investissement public-privé ainsi que la mobilisation des ressources. Ensuite, la CEPALC a évoqué la crise de la dette, qui constitue l'une des priorités de la Commission. Le contexte actuel soulève des doutes quant à la viabilité de la dette publique, ce qui s'explique en partie par les taux d'intérêt élevés actuellement en vigueur dans les économies avancées. Pour remédier à ce problème, il faut passer par des investissements publics résolus et par la recherche de mécanismes de refinancement. Puis, la Commission a abordé le thème de la crise environnementale, avec ses implications économiques et sociales. À cet égard, des investissements dans l'adaptation sont nécessaires pour compenser les effets socioéconomiques, les conséquences pour les infrastructures et les déplacements de population, qui pourraient se chiffrer à 10-12 % du PIB d'ici 2050 faute de mesures en temps utile. Il convient donc de rechercher des systèmes de financement innovants pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation afin de favoriser des pratiques comme l'économie circulaire, la bioéconomie et le tourisme durable, entre autres. Par la suite, la CEPALC a soulevé la question de la transformation numérique dans la région en se concentrant sur les lacunes en matière d'accès aux technologies numériques. Si l'accès à Internet a augmenté ces dernières années, il existe encore des inégalités d'accès entre les populations urbaines et rurales et entre les quintiles de revenus, ce qui souligne le caractère prioritaire de l'égalité d'accès à un « panier numérique ». En outre, les entreprises privées semblent ne pas avoir accès aux technologies de base, ce qui se répercute sur la croissance et la productivité à long terme. Face à l'émergence et à la consolidation de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, les lacunes dans l'accès aux technologies de base aggraveront la fracture numérique entre les économies en développement et les économies avancées. Afin de résoudre ce problème, la CEPALC a insisté sur le besoin de nouer des accords visant à promouvoir un investissement public-privé à même de favoriser la productivité, l'amélioration de l'éducation, de la santé, de la sécurité sociale et le renforcement institutionnel, autant d'éléments essentiels pour le développement durable des pays de la région. Enfin, la Commission a évoqué les inégalités entre les hommes et les femmes dans la région, qui découlent de la division du travail entre les sexes et de la répartition inégale des soins aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, entre autres. Ce phénomène a une incidence sur l'insertion sur le marché du travail, sur les revenus et sur les niveaux de vulnérabilité sociale. À cet égard, la CEPALC propose d'évoluer vers une société de soins, qui permet non seulement de démanteler les inégalités entre les genres, mais aussi d'accroître l'efficacité et la croissance économique. L'exposé de la CEPALC a été publié dans le document [GRIC/O.2/INF.52/24](#).

L'exposé de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) était axé sur la nécessité d'intégrer des considérations de santé dans l'examen de toutes les questions prioritaires auxquelles la région est confrontée : atténuation des conséquences sanitaires du changement climatique, soutien de la santé de toutes les populations touchées par les migrations, garantie d'une sécurité alimentaire adéquate en vue de briser le cycle de la pauvreté et d'œuvrer au développement économique. À cet égard, l'Organisation a expliqué que la pandémie de COVID-19 avait livré un enseignement essentiel : la santé s'inscrit au cœur des programmes de développement et des programmes sociaux et économiques. En tant que pierre angulaire du bien-être, la santé est un facteur essentiel pour combler les inégalités, protéger les droits de la personne et permettre l'avènement d'une société productive et pacifique. La région est confrontée à un scénario épidémiologique difficile, car elle continue de souffrir des effets de la pandémie de COVID-19, y compris une baisse exacerbée des taux de vaccination et la nécessité de reconstruire des systèmes de santé résilients avec des financements adéquats, un accès équitable aux médicaments et aux technologies numériques novatrices. En conclusion, l'OPS a appelé la région à ne pas baisser les bras face à ce qu'elle qualifie de « fatigue

pandémique » et averti que la question n'est pas de savoir si nous serons confrontés à une autre pandémie, mais quand. L'exposé de l'OPS a été publié dans le document [GRIC/O.2/INF.48/24](#).

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a souligné le rôle essentiel de l'agriculture dans la résolution de problèmes urgents comme l'insécurité alimentaire, la pauvreté, les effets du changement climatique et l'instabilité sociale. Alors que la région s'attaque à ces problèmes aux multiples visages, approche intégrée de l'agriculture, des systèmes alimentaires et de l'action contre le changement climatique est de plus en plus indispensable. Les effets directs de l'agriculture sur les questions prioritaires de la région comme la sécurité alimentaire, le changement climatique et la bioéconomie en sont la preuve. L'Institut a également mis en évidence des sous-thèmes prioritaires pour la région, dont l'agriculture numérique, l'innovation, le commerce international et régional, le financement de la lutte contre le changement climatique, le concept Une seule santé en tant que stratégie de santé agricole dans les systèmes agroalimentaires, l'agriculture familiale rurale et le développement rural, ainsi que le genre et la jeunesse, en tant qu'éléments essentiels la transition des systèmes agroalimentaires des Amériques vers davantage de durabilité, de résilience et de productivité. L'exposé de l'IICA a été publié dans le document [GRIC/O.2/INF.49/24](#).

La Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes a déclaré que, dans le droit fil de sa volonté d'être la banque verte de la région, elle est convaincue que sa proposition de développement durable et inclusif pour la région trouvera un écho naturel dans les thèmes du Dixième Sommet. Conformément à son engagement à prendre en charge de manière exhaustive les besoins des États membres, le processus des Sommets offre un espace pour trouver un accord sur des programmes visant à combler les lacunes par rapport aux autres régions grâce au passage à l'échelle supérieure et au renforcement de l'impact des actions. En conclusion, la Banque a affirmé que la valeur ajoutée du processus des Sommets réside dans la coordination.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a souligné la nécessité de considérer les migrations comme une pierre angulaire du développement, de la prospérité et du progrès pour les individus. Elle a fait valoir que les Amériques, en tant que continent qui héberge des pays d'origine, de transit et de destination des migrants, connaissent un niveau de mobilité sans précédent, avec un doublement au cours des 15 dernières années (de 7 à 15 millions de personnes en déplacement), ce qui en fait la région ayant le taux de croissance le plus élevé au monde. L'approche mondiale des migrations se trouve à un tournant, fondement de la nouvelle orientation stratégique de l'OIM, conçue pour relever les défis existants afin que les migrations puissent être un puissant facteur de développement, de prospérité et de progrès partout dans le monde. Dans le même temps, compte tenu du fait que 3,5 % de la population mondiale est migrante et qu'elle représente environ 9,4 % du produit économique mondial, il est nécessaire de tirer parti du potentiel des migrations, qui font partie de la solution aux transformations considérables que le monde connaît actuellement : changement climatique, transition démographique, urbanisation et passage au numérique. L'OIM a mis l'accent sur trois priorités sur lesquelles elle concentre son travail : premièrement, sauver des vies et protéger les personnes en déplacement ; deuxièmement, trouver de manière proactive des solutions aux déplacements ; et troisièmement, faciliter les voies de migration régulières, décourager la criminalité et offrir une plus grande sécurité aux migrants. L'Organisation a conclu en déclarant que dans un monde de plus en plus interdépendant, il est nécessaire de travailler en collaboration et de manière multisectorielle, en impliquant les États, les organisations internationales, la société civile, les universités, le secteur privé, les migrants et leurs communautés.

Le président a remercié les entités participantes du GTCC de leurs exposés souligné leur contribution au travail et à la réflexion du président en vue de la sélection du thème du Dixième Sommet, qui sera présenté prochainement. Il a ensuite donné la parole aux délégations.

La délégation brésilienne se dit convaincue que le Dixième Sommet contribuera au renforcement de la démocratie et au développement des pays du continent. Dans l'attente de recevoir plus d'informations en temps voulu sur la phase préparatoire du Sommet, elle s'est déclarée prête à participer de manière aussi constructive que possible à la préparation. Les Sommets peuvent contribuer à la recherche d'un consensus continental sur les priorités qui aideront les États de la région à relever les défis communs. La délégation a souligné la nécessité de déployer des efforts pour articuler le processus des Sommets, les réunions ministérielles interaméricaines et les activités régulières de l'OEA, ce qui serait bénéfique pour tous. Elle a indiqué le besoin de faire en sorte que les résultats des Sommets puissent s'inscrire dans les domaines de travail du Secrétariat général de l'OEA ainsi que dans les ordres du jour et les calendriers des réunions ministérielles. La délégation a demandé au Secrétariat des Sommets, une fois le thème du Dixième Sommet défini, de se coordonner avec d'autres secteurs de l'OEA, ainsi qu'avec les institutions du GTCC, afin d'identifier les travaux déjà réalisés au niveau interaméricain, de garantir des décisions stratégiques, de créer des synergies et d'éviter les doubles emplois. Par ailleurs, compte tenu du 30<sup>e</sup> anniversaire du processus des Sommets, elle a insisté sur le besoin d'actualiser les engagements adoptés lors des Sommets précédents. La délégation espère que les célébrations prévues fin 2024 à l'occasion du trentième anniversaire du premier Sommet des Amériques à Miami en 1994 permettront de faire le point sur les engagements et d'identifier les mécanismes qui permettraient de les remettre au goût du jour. En ce qui concerne les questions prioritaires pour la région, la délégation du Brésil a fait siennes les préoccupations des membres du GTCC en plaidant pour que la sélection se concentre sur les priorités qui ont des conséquences transversales pour la région. Elle a également ajouté une question qui, selon elle, avait été oubliée : les effets du travail informel sur les économies de la région. Cette question peut être abordée sous différents angles, dont l'inclusion, la vulnérabilité, les inégalités, l'implication des femmes, le développement durable et les migrations.

La délégation du Costa Rica a souligné l'importance du GRIC en tant qu'espace d'échange, avec la participation d'une diversité d'acteurs. Elle a souligné l'implication du GTCC, qui joue un rôle fondamental en conseillant le GRIC sur le plan technique. Elle s'est félicitée de l'articulation au sein du Groupe entre les treize institutions qui le composent. La délégation a exprimé son attachement à œuvrer de concert pour redoubler d'impact, étant entendu que les résultats des Sommets renforcent l'institutionnalisation de la démocratie dans les États participants. Le processus du Dixième Sommet s'annonce volontariste et constructif, ce qui devrait permettre d'obtenir des résultats tangibles.

La délégation du Pérou a déclaré qu'en tant qu'ancienne présidente du processus des Sommets, elle reconnaît le rôle du Sommet des Amériques dans la coopération régionale. Elle s'est déclarée convaincue que le processus continuerait à être un espace de travail commun qui permettrait de relever les défis liés au développement et à l'égalité dans la région. La délégation a fait écho à l'OPS quant à la nécessité d'être préparé face aux défis sanitaires et estime que le Sommet peut être un forum à même de parvenir à un consensus qui débouchera sur des politiques de santé publique au niveau continental. En tant qu'État qui accueille des migrants, le Pérou a souligné la pertinence de la question des migrations, comme l'a indiqué l'OIM. La délégation a conclu en réitérant sa confiance envers la République dominicaine et le Secrétariat des Sommets pour mener à bien le processus du Dixième Sommet.

La délégation chilienne a estimé que malgré la multiplicité de défis auxquels la région est confrontée, le Dixième Sommet devrait se concentrer sur un nombre réduit de priorités. Elle a rappelé qu'un nombre accru de questions incluses dans le processus des Sommets, rendrait la négociation plus complexe, ce qui nous fait perdre de vue l'objectif et le sens du processus. Au contraire, si les programmes ont une portée plus circonscrite, il est plus facile de les intégrer dans les politiques publiques au niveau national. La délégation a en outre souligné le besoin de relier les priorités thématiques du Sommet aux priorités sectorielles traitées dans le cadre de l'OEA et, faisant écho aux propos de la délégation brésilienne, a insisté sur la nécessité de déterminer comment créer des mécanismes permettant d'ajuster les priorités et les mandats annuels de l'OEA en fonction des accords conclus lors des Sommets, en tant que listes de priorités à moyen et à long terme. Elle a conclu en préconisant de maximiser le temps consacré au travail conjoint des chefs d'État et de gouvernement afin que les réunions et groupes de travail aboutissent à des projets et à des pistes de travail commun qui bénéficient aux peuples des Amériques.

La délégation canadienne a plaidé en faveur d'une approche inclusive qui ne laisse personne de côté pour le Dixième Sommet afin de répondre aux besoins des personnes vulnérables, dont les femmes, les peuples autochtones, les personnes d'ascendance africaine ou les immigrés. À cette fin, la présence d'une diversité d'acteurs à tous les stades du processus d'établissement des priorités est importante. En outre, les consultations avec des parties prenantes comme les représentants des organisations de la société civile et les acteurs sociaux comme le secteur privé ou les jeunes devraient avoir lieu à un stade précoce du processus du Dixième Sommet afin que leurs idées puissent être prises en compte dès le début. Par ailleurs, elle a souligné l'importance de prendre en compte l'héritage des Sommets précédents, de sorte que les mesures prises viennent compléter les efforts des éditions précédentes et s'appuient sur ce qui a été construit pour obtenir de meilleurs résultats. En conclusion, la délégation a réitéré son attachement au processus des Sommets et sa volonté d'œuvrer aux côtés des États participants à la préparation du Dixième Sommet.

La délégation des États-Unis a exprimé sa volonté de travailler sur de nouveaux objectifs et engagements en vue du Dixième Sommet. Elle a fait souligné que l'intérêt du Sommet est de réunir les dirigeants, les entreprises et les peuples des Amériques pour évoquer les questions les plus urgentes pour le continent. La délégation a soutenu les propos du Canada quant à la participation de la société civile et des acteurs sociaux dès les premières étapes du processus du Dixième Sommet, afin qu'il couvre les questions qui leur importent le plus. Elle a remercié les institutions du groupe de travail mixte de leurs contributions et leurs recommandations en soulignant leur rôle dans le processus du Neuvième Sommet.

La délégation du Panama a souligné l'urgence de la crise climatique. Elle a attiré l'attention sur le fait que les Amériques, en raison de leur riche diversité géographique et écosystémique, sont particulièrement exposées au changement climatique, ce qui nécessite des initiatives coordonnées pour atténuer ses effets, protéger les ressources naturelles et promouvoir la résilience des communautés face à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et dévastatrices. Ensuite, elle a mis en évidence les problèmes liés aux inégalités économiques et de genre, qui limitent le potentiel humain. Elle a insisté sur la nécessité de poursuivre sur la voie de l'égalité des genres, conscients des retombées positives sur l'efficacité économique, et cité l'intervention de la CEPALC à cet égard. Par la suite, la délégation a déclaré que la sécurité des citoyens et la sécurité alimentaire étaient également des questions essentielles. À cet égard, des efforts devraient être déployés pour lutter contre la violence et la criminalité organisée, ainsi que pour veiller à ce que tous les habitants aient accès à une alimentation nutritive afin de mettre un terme à l'urgence alimentaire. En

conclusion, la délégation a exprimé l'avis que, compte tenu de l'interdépendance des priorités thématiques de la région, il convient de stimuler la coopération régionale et la diplomatie multilatérale pour résoudre les problèmes communs, en appliquant le principe de la coresponsabilité, c'est-à-dire, entre tous les États. Elle s'est dit convaincue que le Dixième Sommet offrirait l'espace nécessaire pour renforcer les liens de coopération et de solidarité entre les pays du continent.

La délégation jamaïcaine a souligné l'importance d'une action stratégique et coordonnée sur les priorités, en s'appuyant sur les engagements adoptés lors du Neuvième Sommet. Elle s'est déclarée prête à travailler à la préparation du Dixième Sommet et à l'identification de nouvelles priorités. En conclusion, elle a attiré l'attention sur le rôle du sommet des villes en tant que mécanisme permettant de garantir que les engagements pris par les chefs d'État et de gouvernement se ressentent au niveau local.

La délégation de la République dominicaine a fait part de l'attachement de la présidence au dialogue et à la coopération pour résoudre les problèmes communs, en tenant compte des avis de tous les acteurs impliqués dans le processus du Sommet, et en recherchant un processus efficace et fluide à même de produire des résultats concrets au bénéfice de tous les citoyens. La délégation a souligné que le Sommet constitue une occasion historique de soutenir l'intégration et la coordination régionales, ce qui ferait honneur aux idéaux des libérateurs : une région unie non seulement par ses caractéristiques géographiques et les échanges commerciaux, mais aussi par des valeurs partagées qui permettent d'aller au-delà de nos différences et d'articuler un mode de pensée véritablement régional. Elle a mis en avant l'engagement de la présidence à promouvoir la mise en œuvre des mandats des Sommets précédents, pour laquelle il est nécessaire d'impliquer les États participants dans un processus d'exécution synchronisée des engagements pris, en créant des synergies qui favorisent la mise en commun des bonnes pratiques. Elle a invité les États participants et les autres acteurs à s'impliquer activement dans le processus du Sommet afin que le Dixième Sommet soit inclusif et vecteur de transformation.

La délégation mexicaine a noté les priorités thématiques présentées par les délégations et les institutions du groupe de travail mixte. Elle appuie les interventions d'autres délégations sur l'importance de définir priorités susceptibles d'être abordées au Dixième Sommet et suggère de concentrer les efforts sur un nombre limité de documents afin de faciliter les négociations et d'augmenter les chances de réussite. Elle a réaffirmé son engagement à œuvrer de concert pour aboutir à des résultats concrets et bénéfiques pour tous les habitants du continent.

### **3. Exposés sur les défis, les enjeux et les opportunités en amont du Dixième Sommet par des représentants de la société civile et des acteurs sociaux participant au processus des Sommets des Amériques**

Représentant le secteur privé, Maria Luisa Boyce, vice-présidente chargée de la politique internationale dans le domaine des affaires publiques mondiales chez *United Parcel Service (UPS)*, a expliqué que la région a été confrontée à des évolutions considérables dans l'entrepreneuriat, les chaînes logistiques et le comportement des consommateurs, en particulier depuis la pandémie de COVID-19. Ces évolutions exigent des politiques publiques fondées sur des principes de transparence et de cohérence pour des chaînes logistiques efficaces et adaptées aux divers cadres juridiques de la région. Elle a souligné la nécessité de partenariats public-privé, et le potentiel du lien entre le Dixième Sommet et le Sommet des entreprises pour favoriser ce type de synergies. Elle a ajouté que

l'ABD, qui coordonne la participation du secteur privé au processus des Sommets, est en train d'élaborer des recommandations en préparation au Dixième Sommet. À cette fin, des groupes de travail ont été mis en place pour définir la vision, les principes et les défis prioritaires. Deux nouveaux groupes de travail sur l'intelligence artificielle et les semi-conducteurs ont été créés étant donné la pertinence de ces questions de nos jours. En conclusion, elle a insisté sur le besoin d'œuvrer de concert dans l'intérêt de la région.

Représentant les jeunes, Diara Nadal, PDG de Piensa, a signalé que l'accès à une éducation gratuite, de haute qualité et à des coûts abordables n'a jamais été aussi large. Elle a également mis l'accent sur le nombre sans précédent de plateformes mondiales permettant d'explorer les possibilités d'emploi, et d'outils innovants pour monétiser nos talents de manière diverse et créative. Cependant, au cours des dix prochaines années, plus d'un milliard de jeunes des pays du Sud atteindront l'âge de travailler alors qu'au cours de la même période, seuls 325 millions d'emplois devraient être créés dans la même région. Face à cette réalité préoccupante, elle a souligné l'urgence d'agir pour offrir à la prochaine génération des perspectives professionnelles viables. Les jeunes aspirent à pouvoir vivre une vie pleine sur une planète saine, dans des sociétés et des économies prospères qui leur permettent de réaliser l'ensemble de leur potentiel. Elle a invité les États participants à tenir compte de l'avenir et du bien-être des jeunes dans leur pays lors des discussions en amont du Dixième Sommet. Par ailleurs, elle a indiqué que la jeunesse est reconnue comme un acteur social officiel dans le processus des Sommets des Amériques par le biais du Forum des jeunes des Amériques, qui donne de la visibilité aux actions et aux solutions des jeunes. C'est pourquoi elle a demandé le soutien des autres acteurs pour faire de la participation des jeunes, de l'esprit d'entreprise et de l'investissement dans la jeunesse une priorité. Elle a également souligné l'importance des partenariats stratégiques qui répondent aux besoins des jeunes, et a invité les organisations internationales membres du GTCC à s'associer au Fonds pour les jeunes entrepreneurs des Amériques (YABT) pour faire avancer le processus du VII<sup>e</sup> Forum des jeunes à l'occasion du Dixième Sommet. L'intervention de la représentante des jeunes a été publiée dans le document [GRIC/O.2/INF.50/24](#).

Les organisations de la société civile participant au processus des Sommets des Amériques étaient représentées par Patricia Moreno de la Fondation Soy Crear et Alex Aguirre de l'Institut pour la paix et le développement (IPADES). Les représentants ont abordé un total de cinq axes thématiques prioritaires selon les résultats des consultations ou *PrepTalks* qui ont eu lieu au niveau sous-régional en avril 2024.

Le premier thème prioritaire abordé était la détérioration de la démocratie et la montée de l'autoritarisme dans la région. Le renforcement des valeurs démocratiques, en mettant l'accent sur le genre, l'intersectionnalité et la multiethnicité, devrait être une priorité dans le cadre de la préparation du Dixième Sommet. Plusieurs considérations qui font partie du concept de gouvernance démocratique ont été mentionnés, dont la lutte contre la corruption, la transparence ou l'utilisation des données. Ensuite, les représentants ont souligné la nécessité d'un cadre réglementaire pour l'intelligence artificielle qui prenne en compte ses aspects tant bénéfiques que potentiellement nuisibles. La troisième question prioritaire abordée était la crise de la mobilité humaine due à des causes environnementales, politiques, économiques et sociales. Face à la crise migratoire en Amérique latine et dans les Caraïbes, il est impératif que les États mettent en œuvre des accords intergouvernementaux afin de protéger les personnes vulnérables et d'assurer leur sécurité et leur bien-être. Les représentants ont affirmé qu'il était nécessaire de s'attaquer aux causes profondes des migrations, y compris les problèmes environnementaux, politiques et économiques, par le biais de politiques qui favorisent le développement durable et la stabilité dans la région. Ils ont également



rappelé que les droits humains des migrants et des réfugiés doivent être garantis, en assurant leur accès à une procédure d'asile équitable, leur bonne intégration dans les communautés de transit et d'accueil, et en éliminant les causes structurelles qui, dans certains cas, sont dues à des actions délibérées des États, telles que les pratiques de persécution, de déchéance de nationalité et d'emprisonnement pour des raisons politiques. La quatrième priorité est le renforcement des systèmes de santé et d'éducation en garantissant un accès complet aux médicaments et aux fournitures médicales. À ce titre, les représentants ont souligné le caractère prioritaire de l'éducation primaire universelle, garantie en protégeant la liberté académique et la qualité de l'éducation, qui, selon eux, est mise à mal par l'autoritarisme dans la région. Dans le domaine de la santé, face à la pandémie de VIH/sida, il est nécessaire d'assurer un accès équitable à des services de qualité et à des médicaments essentiels. Le cinquième thème prioritaire concerne les politiques monétaires et budgétaires favorables à l'emploi et à la stabilité. Les représentants ont exprimé l'avis que les politiques économiques devraient donner la priorité à la création d'emplois et à la stabilité économique dans les Amériques, en particulier pour lutter contre le chômage des jeunes. Ils ont mis en évidence le besoin d'incitations budgétaires et monétaires afin de stimuler l'activité commerciale et économique, créant ainsi des possibilités d'emploi et assurant un niveau de vie décent à tous les citoyens. Le rapport sur les résultats des consultations (*PrepTalks*) sur les contributions de la société civile et des acteurs sociaux au Dixième Sommet des Amériques (avril 2024) a été publié dans le document [ASCA/doc.48/24](#).

#### **4. Présentation des résultats des réunions ministérielles interaméricaines par leurs présidences**

M. Alfonso Rodríguez, vice-ministre des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique au sein du ministère de l'Énergie et des Mines de la République dominicaine, a présenté les résultats de la VI<sup>e</sup> réunion ministérielle du Partenariat des Amériques pour l'énergie et le climat (ECPA), qui s'est tenue les 14 et 15 mars 2024 à Punta Cana. Il a présenté l'ECPA comme une plateforme unique permettant d'évaluer les progrès des pays en ce qui concerne le déploiement des énergies propres sur notre continent. Il a indiqué que la VI<sup>e</sup> réunion ministérielle avait réuni plus de 700 participants de 28 pays des Amériques et qu'elle avait permis de réaffirmer les engagements des dirigeants de la région en faveur d'un avenir énergétique renouvelable, vert et propre, conformément aux mandats du Neuvième Sommet sur l'accélération de la transition équitable vers une énergie propre, durable et renouvelable. Il a indiqué que dans le cadre de la réunion, les ministres de l'Énergie se sont réunis sous le thème « Énergies renouvelables dans les Amériques : intégration et innovation » pour aborder les différentes stratégies de transition vers les énergies propres sur le continent, en explorant des questions telles que le financement de l'hydrogène, le programme contre le méthane, la décarbonisation du transport maritime et le renforcement des infrastructures électriques face aux risques naturels. Il a ajouté que la réunion avait abouti à la signature de trois accords de coopération bilatérale entre la République dominicaine, le Chili et le Panama, dont le but est de mettre en commun les expériences et les pratiques optimales dans des domaines d'intérêt commun comme la transition énergétique juste, l'accès universel à l'énergie, l'efficacité énergétique, la décarbonisation, la transition numérique, la mobilité durable et la production distribuée. Il a conclu en affirmant que l'énergie propre n'est pas seulement un vecteur de premier plan pour l'intégration politique et économique, mais aussi un moyen sûr de consolider et de faire progresser les systèmes démocratiques en raison de ses différentes implications. L'exposé des résultats de la IV<sup>e</sup> réunion ministérielle de l'ECPA a été publié dans le document [GRIC/O.2/INF.51/24](#).

L'ambassadeur Chet Neymour, représentant permanent des Bahamas près l'OEA, a présenté les résultats de la quatrième réunion ministérielle sur le développement durable, qui s'est tenue les 3 et 4 octobre 2023 à Nassau. La réunion a abouti à l'adoption de la Déclaration de Nassau pour le développement durable dans les Amériques et du Plan d'action interaméricain sur le changement climatique 2023-2030, un ensemble d'engagements et de directives stratégiques qui visent à encourager les actions de l'OEA et la collaboration entre les pouvoirs publics, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes pour développer des solutions novatrices au changement climatique qui privilégient la durabilité, la résilience et l'inclusion. En outre, les ministres et les hauts fonctionnaires ont adopté la Déclaration des Bahamas sur le financement climatique dans les Amériques, élaborée lors d'une réunion dédiée organisée en amont la IV<sup>e</sup> réunion ministérielle et consacrée à l'accès au financement du climat à un coût abordable. Les résultats de la réunion ministérielle étaient conformes aux engagements découlant du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Accord de Paris de 2015 et des mandats du Neuvième Sommet des Amériques sur l'avenir vert et les énergies propres. Les résultats se subdivisent en quatre axes thématiques principaux : le changement climatique, les énergies renouvelables, les systèmes intégrés de gestion de l'eau et la gestion des risques de catastrophe. L'ambassadeur a reconnu le rôle du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) dans les progrès sur les engagements en matière d'action climatique et de son Secrétariat exécutif (SEDI) dans la mise en œuvre de ces engagements sur le continent.

## **5. Présentation et examen du calendrier et de la méthodologie de travail proposés pour la période allant de mai 2024 à novembre 2025 par le président**

Le projet de calendrier et de méthodologie de travail pour le Dixième Sommet des Amériques, tel que proposé par le président et distribué précédemment par le Secrétariat aux Sommets dans le document [SIRG/0.2/doc.71/24](#), a été présenté et soumis à l'examen des membres du GRIC par le président, et adopté au cours de la réunion. Il porte sur l'ensemble de la phase préparatoire du Dixième Sommet des Amériques.

À cet égard, le président a déclaré que le projet d'engagement de Punta Cana sera distribué et négocié au cours des réunions régulières du GRIC. Lors de la première réunion ordinaire du GRIC en 2025, le président présentera le thème du Dixième Sommet, avant de faire circuler, avec le soutien du Secrétariat aux Sommets, le document de réflexion à des fins d'analyse poussée. L'objectif est que, lors de leurs interventions à la première réunion, les délégations fassent part de leurs impressions et retours sur le document. Les délégations pourront également envoyer des commentaires supplémentaires par courrier électronique après la réunion. À la mi-mars 2025, la première version du projet d'engagement de Punta Cana sera diffusée et les délégations disposeront de deux semaines pour soumettre leurs commentaires. Une version actualisée du projet intégrant les commentaires reçus devrait être diffusée à la mi-avril 2025. Lors de la deuxième réunion ordinaire du GRIC en 2025, le président soumettra à l'examen des délégations le projet d'engagement de Punta Cana, accompagné des commentaires formulés par les États, afin d'examiner le document qui sera présenté aux chefs d'État et de gouvernement pour examen final lors du Dixième Sommet des Amériques, prévu en novembre 2025, et de parvenir à un consensus à ce sujet.

Il a également déclaré que lors des séances ouvertes du GRIC, la présidence offrira l'espace nécessaire à la société civile et aux acteurs sociaux, y compris le secteur privé et les jeunes, pour présenter leurs recommandations dans le cadre du processus. Cela passera également par un dialogue

continental avec la société civile et les acteurs sociaux à l'occasion d'une réunion ordinaire du GRIC. Par ailleurs, le président, en coordination avec le Secrétariat aux Sommets, fera office de rapporteur lors des réunions du GRIC. Le président a conclu en appelant les délégations à travailler dans un esprit constructif en vue de déboucher sur consensus qui leur permettrait d'adopter des mandats concrets et orientés vers l'action.

Après cet exposé, le président a donné la parole aux délégations pour entendre leur avis sur la proposition.

La délégation brésilienne a souligné l'importance de concentrer les négociations sur une question clé et d'éviter de disperser les efforts, en recherchant des engagements susceptibles de déboucher sur des actions concrètes, ce qui facilite le suivi. Elle a cité l'exemple de l'engagement de Lima, adopté lors du Huitième Sommet, qui a permis de faire le trait d'union entre le processus de suivi et les activités de l'OEA dans le cadre du MESICIC (Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption). Deuxièmement, il a réitéré l'importance de faire l'état des lieux de la mise en œuvre des Sommets précédents et des processus ministériels interaméricains, de comprendre l'évolution et la dissémination des réalisations antérieures. La présidence a répondu en partageant le même souci de canaliser les discussions sur des questions concrètes et de ne pas laisser de côté les éléments déjà adoptés. Elle a maintenu que l'objectif est de suivre le précédent établi par la République dominicaine en tant que présidence du XXVIII<sup>e</sup> sommet ibéroaméricain en mars 2023 ; à cette occasion, le débat s'était concentré sur des questions concrètes avec des résultats tout aussi concrets.

La délégation des États-Unis a remercié le président de la façon dont il a dirigé la réunion et a souligné l'importance de la participation de la société civile. Elle a réaffirmé qu'elle était prête à soutenir la présidence du processus des Sommets.

En l'absence d'autres observations, la proposition de calendrier et de méthodologie de travail pour la période allant de mai 2024 à novembre 2025 a été adoptée. Le calendrier et la méthodologie de travail pour la phase préparatoire du Dixième Sommet des Amériques ont été publiés sous la cote [GRIC/0.2/doc.71/24 rev.1.](#)

## **6. Dernières interventions, questions diverses et clôture de la session**

Aucune demande de parole n'ayant été formulée, le président a remercié les délégations, les institutions du GTCC, la société civile et les acteurs sociaux ayant participé à la réunion. Il a ajouté qu'il prenait note des points soulevés lors de la réunion et qu'il s'efforcera de veiller à ce que la vision et les contributions de tous les acteurs impliqués dans le processus du Sommet soient prises en compte afin que le Sommet soit consensuel et reflète l'intérêt du rapprochement et de l'intégration régionale. Il a remercié le Secrétariat général de l'OEA et a levé la séance à 12 h 16.